



Nouvelle donne

Évolution de l'emploi dans le
secteur manufacturier
du Canada, 2003 à 2018

Résumé



Partenaires



Le Diversity Institute mène et coordonne des recherches multidisciplinaires et multipartites pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, à la nature changeante des aptitudes et des compétences, et aux politiques, mécanismes et outils qui favorisent l'inclusion et la réussite économiques. Notre approche axée sur l'action et fondée sur des données probantes fait progresser la connaissance des obstacles complexes auxquels font face les groupes sous-représentés ainsi que des pratiques exemplaires pour induire des changements et produire des résultats concrets. Le Diversity Institute dirige des recherches pour le Centre des Compétences futures.



Le Centre des Compétences futures est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste qui se voue à préparer les Canadiennes et les Canadiens pour qu'ils aient du succès en emploi et qu'ils satisfassent aux besoins émergents en talents des employeurs. En qualité de communauté pancanadienne, le CCF réunit des experts et des organismes de différents secteurs afin de déterminer, d'évaluer et d'échanger de façon rigoureuse des approches novatrices au développement des compétences nécessaires pour favoriser la prospérité et l'inclusion. Le CCF participe directement à l'innovation grâce à des investissements dans des projets pilotes et de la recherche universitaire sur l'avenir du travail et les compétences au Canada. Le Centre des Compétences futures – Future Skills Centre est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du [programme Compétences futures](#).



L'Institut pour l'IntelliProspérité (anciennement la Prospérité durable) est un réseau de recherche national, mais aussi un laboratoire d'idées (Think Tank) basé à l'Université d'Ottawa. Nous effectuons des recherches de niveau international et travaillons avec des partenaires publics et privés, le tout pour faire progresser les politiques pratiques et les solutions du marché pour une économie plus forte et propre.

Auteur

Mike P. Moffatt, Ph. D.

Institut pour l'IntelliProspérité

Mike Moffatt est le directeur principal des politiques et de l'innovation de l'Institut pour l'IntelliProspérité. Il est également professeur adjoint rattaché au groupe Affaires, économie et politiques publiques de l'Ivey Business School (Université Western). En 2017, Mike Moffatt était le collaborateur principal en innovation auprès du gouvernement du Canada, et avait pour mission de conseiller les sous-ministres sur les politiques d'innovation et les nouvelles tendances. Il a également occupé les postes de directeur par intérim du Lawrence National Centre for Policy and Management et d'économiste en chef au Centre Mowat de l'Université de Toronto.

Remerciements

Le Centre des Compétences futures – Future Skills Centre est financé [le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compétences futures](#).

Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

L'auteur tient à remercier Annie Arko pour son aide dans le cadre de la collecte des données.



Table des matières

Introduction	1
Évolution de l'emploi manufacturier au Canada : le « choc chinois », la Grande Récession, et ensuite, une décennie de stabilité	5
Deux types d'industries manufacturières : régression versus redémarrage	7
Évaluer la situation sous l'angle des professions	13
Qu'est-il arrivé aux collectivités dans lesquelles l'emploi dans le secteur manufacturier s'est dégradé?	21
Conclusion	26
Références	28

Introduction

Cette étude visait à répondre à quelques questions simples :

- > Quelle a été la situation dans les régions canadiennes pendant le déclin de l'emploi manufacturier survenu entre 2003 et 2009?
- > Y a-t-il eu un remplacement des emplois du secteur manufacturier par des postes équivalents ou par des postes différents, et dans ce cas, marquant un changement définitif de la nature de l'emploi?

Voici, dans les grandes lignes, nos réponses à ces questions :

En 2003, le Canada a été submergé par une vague de suppressions d'emplois dans le secteur manufacturier sous les effets conjugués de plusieurs facteurs comme l'automatisation, la concurrence étrangère accrue (le « choc chinois ») et la hausse du dollar canadien. Avant même la Grande Récession de 2008-2009, l'emploi manufacturier s'était effondré de 12 p. 100 (entre 2003 et 2008), un recul qui a frappé de plein fouet le Québec et l'Ontario. Cette tendance s'est accélérée pendant la Grande Récession, mais les taux d'emploi dans le secteur se sont stabilisés depuis.

Le déplacement de l'emploi manufacturier survenu pendant la période pré-récession et pendant la Grande Récession a eu des répercussions sans commune mesure sur les travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire. Dans les grandes villes, et dans les collectivités situées à leur périphérie, ces catégories de travailleurs ont pu s'adapter en trouvant de nouveaux emplois dans la construction d'infrastructures, la construction résidentielle, le camionnage et l'entreposage. Dans les collectivités manufacturières éloignées des grands centres métropolitains, l'offre de ces types d'emplois a progressé de manière plus timide, et, par conséquent, nous avons observé une réduction de l'emploi et une croissance des revenus en dessous du taux d'inflation.

Au Canada, le secteur manufacturier a accusé une perte de plus de 500 000 emplois entre 2003 et 2009, dont plus de 300 000 d'entre eux ont été perdus avant la crise financière de 2008-2009. Dans le sillage de la crise, entre 2009 et 2018, la croissance de l'emploi dans le secteur a été quasi nulle, comme le montre le tableau 1. Ce constat soulève plusieurs questions fondamentales : qui sont ces travailleurs « disparus », que sont-ils devenus et qu'est-il advenu des collectivités dans lesquelles ils travaillaient? Les collectivités manufacturières de l'Ontario et du Québec, qui ont été si fortement affectées par ce déplacement de l'emploi, ont-elles été en mesure de se rétablir pleinement?

TABLEAU 1

L'emploi dans le secteur manufacturier du Canada : quatre périodes

Période	Années	Variation nette de l'emploi (postes)
Boom de l'ALENA	1993-2003	498 200
« Choc chinois »	2004-2008	-350 200
Grande Récession	2008-2009	-182 100
Post-récession	2009-2018	-16 700

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

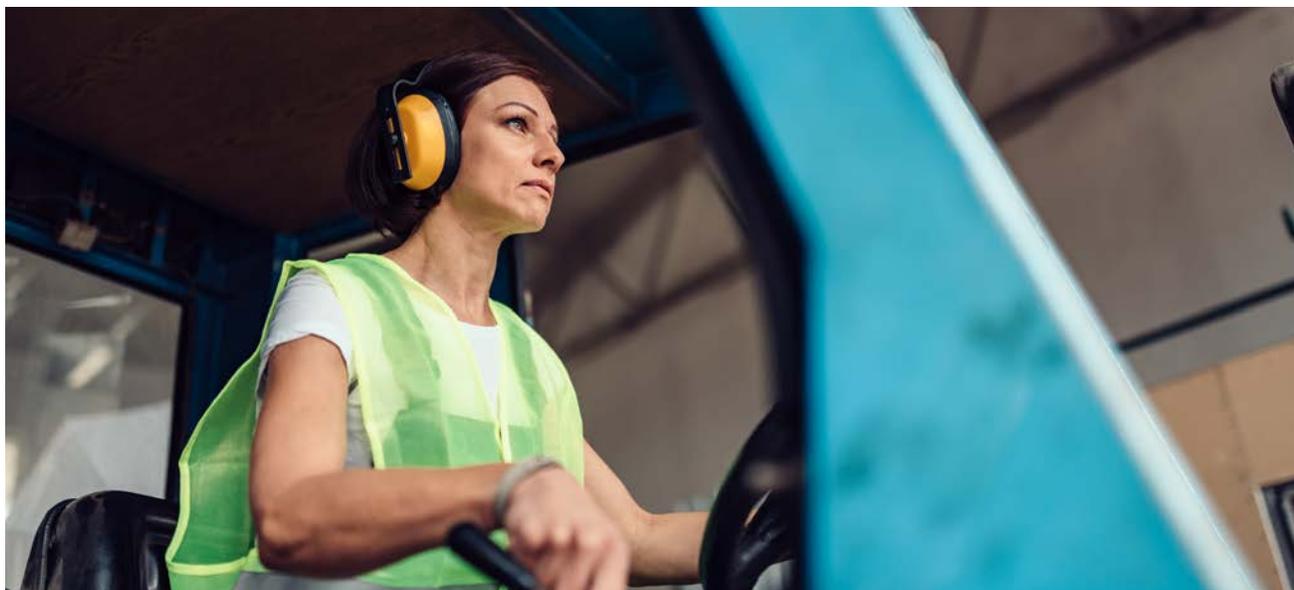
Le rapport complet, intitulé *Nouvelle donne : évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada, 2003 à 2018*, entend se saisir de ces questions et d'y répondre au moyen de l'analyse des données issues de l'Enquête sur la population active du Canada. Il passe en revue le phénomène du déplacement de l'emploi en axant la réflexion tant sur les industries que sur les professions. Il évalue quelles industries et professions manufacturières ont enregistré une perte de main-d'œuvre et par quelles industries et professions cette main-d'œuvre est susceptible d'avoir été assimilée. Il recense les groupes démographiques ayant été particulièrement touchés par le déplacement de l'emploi et détermine s'ils ont été plus gravement affectés (au regard de l'emploi ou du revenu) que la population dans son ensemble. Le rapport se penche sur les répercussions engendrées par le déplacement de l'emploi manufacturier sur les collectivités du Canada afin de comprendre les effets relatifs de ces bouleversements.

Les emplois manufacturiers ne sont pas répartis de manière uniforme sur le territoire canadien, mais sont fortement concentrés dans quelques collectivités. Nos recherches mettent par ailleurs en évidence un virage vers des professions plus spécialisées du secteur manufacturier. La formation professionnelle, que ce soit en entreprise ou sur les bancs des établissements d'enseignement, est donc essentielle pour offrir aux travailleurs les compétences dont ils ont besoin pour accéder aux métiers de la construction et de la fabrication. Une politique

d'investissement dans les infrastructures visant à raccourcir les temps de navettage pourrait accentuer l'interconnexion entre les grandes villes et les villes de taille moyenne, et stimulerait ainsi la création d'emplois dans les collectivités manufacturières qui se sont trouvées dépassées.

Nous avons étudié les tendances de l'emploi par industrie et constaté que le déplacement de l'emploi manufacturier se limite à une poignée d'industries, spécifiquement celles de l'automobile, de l'habillement et des pâtes et papiers. Parallèlement, en 2018, d'autres industries manufacturières ont pu rétablir les emplois perdus entre 2003 et 2009. On observe des tendances comparables à l'échelle des professions, avec un recul marqué parmi les opérateurs de machines à coudre industrielles et les assembleurs de véhicules automobiles. En 2018, d'autres industries manufacturières, notamment la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces, la fabrication de produits de viande et la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments, ont également pu rétablir les emplois perdus entre 2003 et 2009.

Le rapport s'intéresse ensuite aux répercussions entraînées par cette vague de déplacement de l'emploi sur les différents groupes démographiques et relève que ce phénomène a eu une très forte incidence sur les jeunes travailleurs n'ayant pas suivi d'études postsecondaires. Pendant la période de 2003-2008, avant la Grande Récession, les travailleurs qui avaient perdu leur emploi manufacturier ont été en mesure



Les personnes travaillant dans les grandes villes ou dans leur périphérie ont été mieux en mesure de s'adapter à ce nouveau paradigme, probablement sous l'effet des taux de création d'emplois exceptionnellement élevés dans la construction, le camionnage et l'entreposage.

de retrouver un poste dans la construction, le camionnage ou l'entreposage. Ce schéma ne s'est cependant pas reproduit pendant la Grande Récession, durant laquelle le taux d'emploi des jeunes travailleurs, notamment celui des femmes, s'est considérablement contracté.

Enfin, nous nous sommes intéressés aux répercussions entraînées par cette transition de l'emploi à l'échelle régionale. Nous avons constaté que les personnes travaillant dans les grandes villes ou dans leur périphérie ont été mieux en mesure de s'adapter à ce nouveau paradigme, probablement sous l'effet des taux de création d'emplois exceptionnellement élevés dans la construction, le camionnage et l'entreposage. Enfin, nous présentons les implications en matière de politiques publiques, notamment en ce qui concerne les compétences et la formation afin de veiller à ce que les travailleurs disposent des compétences nécessaires pour accéder aux emplois dans les industries en croissance et dans le secteur manufacturier, où les compétences exigées sont toujours plus élevées.

Le présent document constitue un compte rendu analytique d'un rapport plus complet commandé par le Centre des Compétences futures. Pour obtenir des données et des précisions complémentaires, veuillez consulter le rapport complet.



optrel
OSLEVO
www.optrel.com

Évolution de l'emploi manufacturier au Canada : le « choc chinois », la Grande Récession, et ensuite, une décennie de stabilité

Le déclin de l'emploi du secteur manufacturier s'est essentiellement produit pendant la période pré-récession, entre 2003 et 2008, au cours de laquelle l'emploi dans ce secteur a diminué de près de 20 p. 100 en Ontario et au Québec. Le secteur manufacturier de l'Ontario a été plus fortement ébranlé pendant la Grande Récession de 2008-2009, avec une baisse de l'emploi de 12 p. 100, comparativement à 3 p. 100 au Québec. De la fin de l'année 2009 jusqu'en 2018, les taux d'emploi du secteur sont demeurés presque inchangés dans les deux provinces.

En 2008, les niveaux d'emploi dans le secteur manufacturier avaient chuté de plus de 15 p. 100 en Ontario comme au Québec, de plus de 25 p. 100 en Pennsylvanie et dans l'Ohio, et de plus de 35 p. 100 dans le Michigan (par rapport au niveau de 2000). Cet affaissement s'est produit bien avant le début de la Grande Récession (voir la figure 1). Depuis la fin de la Grande Récession, le marché de l'emploi manufacturier n'a pas connu de reprise ni au Québec, ni en Ontario, ni en Pennsylvanie. L'Ohio et le Michigan, qui avaient pourtant subi de plein fouet la Grande Récession, ont en revanche enregistré un redressement.



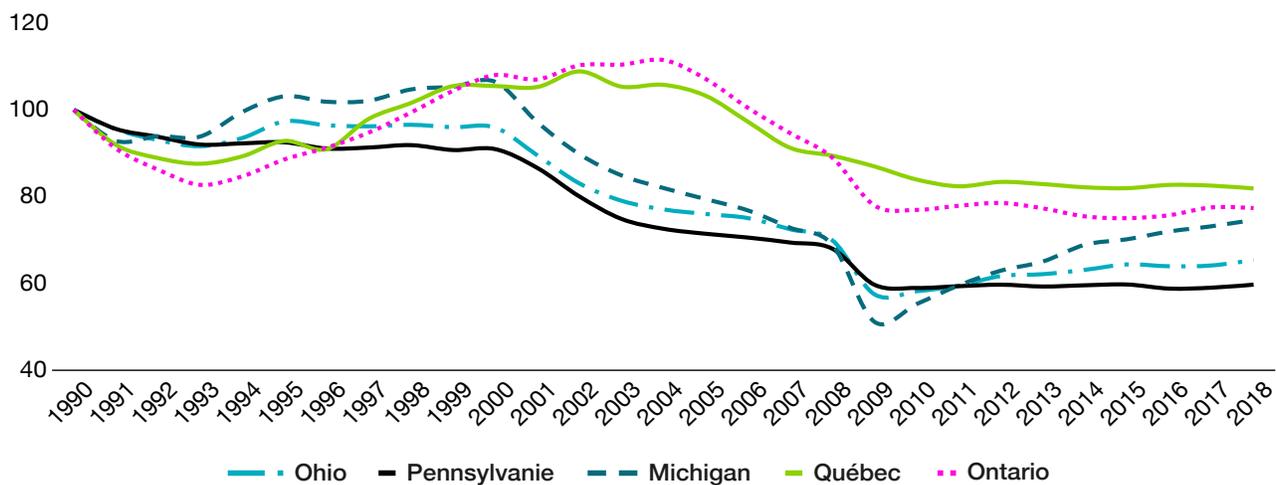
*Entre 2003 et 2008, les niveaux d'emploi dans le secteur manufacturier avaient **chuté de 20 p. 100** en Ontario comme au Québec.*

En considérant l'emploi manufacturier dans son ensemble, on court le risque d'omettre plusieurs grandes tendances. L'examen des données se rapportant à chaque industrie manufacturière¹ révèle qu'entre 2009 et 2018, de nombreuses industries du secteur ont bel et bien récupéré les emplois perdus avant et pendant la Grande Récession, un point que nous étudierons dans la partie suivante.

¹ L'Enquête sur la population active suit l'évolution des 86 industries qui composent le secteur manufacturier.

FIGURE 1

Niveau de l'emploi manufacturier dans cinq territoires de la région des Grands Lacs (1990 = 100)



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b); Federal Reserve Bank of St. Louis (2020a; 2020b; 2020c).

TABLEAU 2

Périodes charnières de l'histoire de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada, 1989-2018

Événement	Date
Entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis	1er janv. 1989
Récession du début des années 1990 (Canada)	Mars 1990 — mai 1992
Entrée en vigueur de l'ALENA	1er janv. 1994
Récession point-com aux États-Unis	Mars 2001 — nov. 2001
Entrée de la Chine à l'OMC	11 déc. 2001
Chute du dollar canadien à son plus bas niveau historique (0,61989 USD)	18 janv. 2002
Bond du dollar canadien à 0,80 USD	20 oct. 2004
Bond du dollar canadien à 0,90 USD	2 mai 2006
Bond du dollar canadien à 1 USD	28 sept. 2007
Grande Récession (Canada)	Oct. 2008 — mai 2009
Entrée en vigueur de l'AECG	21 sept. 2017
Entrée en vigueur du PTPGP	30 déc. 2018

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Deux types d'industries manufacturières : régression vs. redémarrage

Le déplacement de l'emploi de 2003-2009 a eu des effets contrastés au sein du secteur manufacturier; parmi les 86 industries manufacturières, seules 35 (désignées sous le terme « industries en régression ») connaissent un déclin de l'emploi depuis 2003. Parmi ces 35 industries figurent la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, la fabrication de vêtements coupés-cousus, ainsi que l'impression et les activités connexes de soutien (voir le tableau 3). On observe peu de différences notables entre les industries manufacturières en régression et les autres industries manufacturières (désignées sous le terme « industries en redémarrage »), alors même que celles en régression comptaient une plus grande proportion de travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire (diplôme, qualification ou certificat d'une école de

métiers) en 2003 (55,2 p. 100 contre 50,9 p. 100, la moyenne pour toutes les industries s'élevant à 35,1 p. 100). Les hommes représentaient plus de 70 p. 100 des effectifs de ces deux catégories d'industries manufacturières.

Au cours de la période de déplacement de l'emploi manufacturier de 2003-2009, on observe un vieillissement et une hausse du niveau de scolarité de la main-d'œuvre du secteur, un phénomène causé par la concentration presque totale de la perte nette d'emplois chez les travailleurs n'ayant pas suivi d'études postsecondaires. Pendant la période pré-récession de 2003-2008, le secteur manufacturier a perdu 200 000 travailleurs âgés de moins de 45 ans n'ayant pas suivi d'études postsecondaires, et 80 000 de plus au cours de la Grande Récession. Alors que cette catégorie

TABLEAU 3

Industries manufacturières en régression ayant perdu au moins 15 000 emplois, 2003-2008

Industries manufacturières en régression	Évolution du nombre d'emplois, 2003-2008
Fabrication de vêtements coupés-cousus	-43 400
Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	-39 700
Scieries et préservation du bois	-38 100
Fabrication de véhicules automobiles	-24 600
Usines de pâte à papier, de papier et de carton	-17 300
Impression et activités connexes de soutien	-17 200

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

comptait 965 600 travailleurs en 2003, ses effectifs ont reflué de 30 p. 100 en six ans seulement. Cette baisse a été en partie compensée par un gain d'emplois chez les travailleurs de moins de 45 ans n'ayant pas suivi d'études postsecondaires, soit plus de 100 000 emplois entre 2003 et 2008 dans des industries en plein essor telles que le camionnage, l'entreposage et la construction.

Ce déclin de l'emploi a eu des effets contrastés au sein du secteur manufacturier, et les industries manufacturières en régression ont accusé un recul beaucoup plus prononcé. Dans ces industries, le nombre de travailleurs âgés de moins de 45 ans n'ayant pas suivi d'études postsecondaires, près de 500 000 en 2003, a chuté sous la barre des 300 000 en 2009. Cette baisse est en partie attribuable à un effet de composition; lorsque les travailleurs plus âgés partent à la retraite, ils sont remplacés par des travailleurs plus jeunes, lesquels ont, en moyenne, un niveau d'éducation plus élevé. Mais, selon toute vraisemblance, cette baisse a été essentiellement causée par la délocalisation des tâches moins spécialisées vers des territoires à bas salaire.

Le tableau 4 présente en détail les variations de l'emploi dans chacune des deux catégories d'industries manufacturières. Les industries manufacturières en régression ont perdu plus de 400 000 postes entre 2003 et 2009 (soit 37 p. 100 de l'emploi total en 2003), une diminution qui s'est poursuivie jusqu'en 2018, bien après la Grande Récession. Par comparaison avec les industries manufacturières en redémarrage, les industries en régression comptaient, en moyenne, un plus grand nombre de travailleurs n'ayant pas suivi d'études postsecondaires, et ont perdu, en proportion, un plus grand nombre d'emplois occupés par des femmes. Entre 2009 et 2018, les industries manufacturières en redémarrage ont pour leur part bénéficié d'une hausse avoisinant 10 p. 100 de l'emploi total en 2003 (environ 108 200 postes), après avoir compensé presque totalement la perte de 123 400 postes survenue entre 2003 et 2009.

En résumé, les 549 700 emplois perdus par le secteur manufacturier entre 2003 et 2018² étaient pour la plupart issus d'un groupe d'industries en régression, les hommes ne possédant pas de diplôme postsecondaire ayant été les plus durement touchés (même si les niveaux d'emploi des femmes aient également considérablement chuté).

2 Les industries en régression ont perdu 534 500 emplois (408 200 entre 2003 et 2009, et 126 300 entre 2009 et 2018), tandis que les industries en redémarrage ont perdu seulement 15 200 emplois (123 400 entre 2003 et 2009, compensés par la création de 108 200 emplois entre 2009 et 2018), soit une perte cumulée de 549 700 emplois pour les deux industries.

TABLEAU 4

Analyse chiffrée : industries manufacturières en régression et industries manufacturières en redémarrage, 2003-2018

	Industries manufacturières en régression	Industries manufacturières en redémarrage
Emploi total en 2003	1 090 200	1 186 200
Emplois gagnés/perdus, 2003-2009	-408 200	-123 400
Emplois gagnés/perdus, 2009-2018	-126 300	108 200
Proportion de la main-d'œuvre sans diplôme d'études postsecondaires, 2003	55,2 %	50,9 %
Proportion de la perte d'emploi subie par les personnes sans diplôme d'études postsecondaire, entre 2003 et 2009	67,2 %	100 %
Proportion de femmes parmi la main-d'œuvre en 2003	29,5 %	28,7 %
Proportion de la perte d'emploi subie par les femmes, entre 2003 et 2009	33,3 %	26,3 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Qu'est-il advenu des jeunes hommes?

Avant la Grande Récession, l'emploi avait décliné non pas sous l'effet des licenciements, mais en raison du recul des embauches. Au cours de la période prérécession, tous secteurs confondus, le taux d'emploi des hommes de 15 à 44 ans n'ayant pas suivi d'études postsecondaires, dans l'ensemble de l'économie, n'a baissé que très légèrement, malgré le fait que dans le secteur manufacturier, près de 200 000 travailleurs de ce groupe démographique ont perdu leur emploi. Il semble qu'un grand nombre de ces hommes — qui auraient habituellement travaillé dans le secteur manufacturier — ont trouvé un emploi dans d'autres industries. Nous avons recensé 25 industries (que nous avons appelées « industries bénéficiaires de 2003-2008 ») susceptibles d'avoir intégré ces travailleurs. Les cinq industries ayant enregistré la plus forte concentration de cette catégorie de travailleurs sont les entreprises de travaux de construction



Les **cinq industries** ayant enregistré la plus forte concentration de **cette catégorie de travailleurs**

- > entreprises de travaux de construction résidentielle
- > entreprises de travaux de fondations, de structure et d'extérieur de bâtiment
- > entreprises en installation d'équipements techniques
- > magasins de vêtements
- > activités de soutien à l'exploitation minière et à l'extraction pétrolière et gazière

TABLEAU 5

Industries bénéficiaires : hausse d'au moins 50 000 emplois, 2003-2008

Industries bénéficiaires de 2003-2008	Évolution du nombre d'emplois, 2003-2008
Construction résidentielle	116 500
Entrepreneurs en matériel de construction	87 200
Entrepreneurs en travaux de fondation, de structure, et d'extérieur de bâtiment	65 100
Architecture, ingénierie et services connexes	59 200

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

résidentielle, les entreprises de travaux de fondations, de structure et d'extérieur de bâtiment, les entreprises en installation d'équipements techniques, les magasins de vêtements, ainsi que les activités de soutien à l'exploitation minière et à l'extraction pétrolière et gazière (voir le tableau 5).

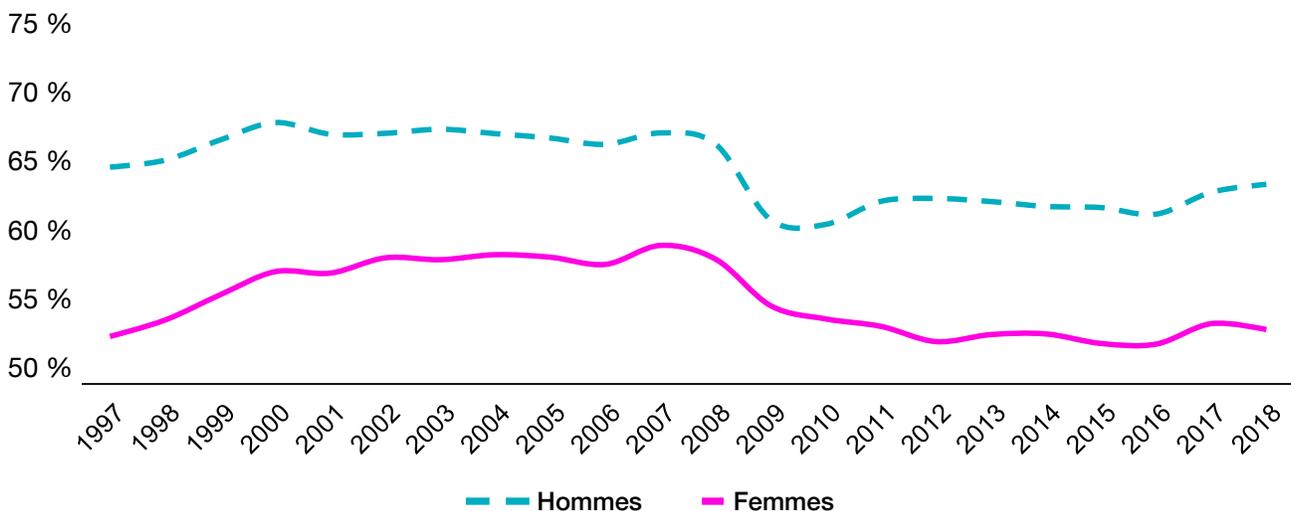
Il ne semble pas que ces travailleurs manufacturiers aient changé d'emploi à la perspective d'accéder à des postes plus rémunérateurs ailleurs. En effet, si l'on compare les industries bénéficiaires et les industries manufacturières, de manière générale, l'écart entre la rémunération hebdomadaire des jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire est minime, certaines filières (comme le secteur du pétrole et du gaz) étant tout de même plus lucratives que d'autres (le commerce de détail par exemple). Peu d'éléments permettent d'affirmer que les jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire ont quitté leur emploi manufacturier dans le but d'accéder à un emploi mieux rémunéré dans une autre filière. Il est plus probable que l'absence de débouchés pour les jeunes travailleurs dans ce secteur manufacturier soit à l'origine de ce phénomène.



Pendant la Grande Récession, qui est venue bouleverser cette dynamique, les industries en croissance n'ont plus été en mesure d'absorber les travailleurs déplacés sous l'effet du déclin de l'emploi manufacturier. Dans la partie suivante, nous verrons pour quelles raisons les taux d'emploi de ces travailleurs en 2018 se trouvaient encore en dessous des niveaux enregistrés en 2008.

FIGURE 2

Taux d'emploi des jeunes travailleurs (âgés de 15 à 44 ans) n'ayant pas suivi d'études postsecondaires, 1997-2018



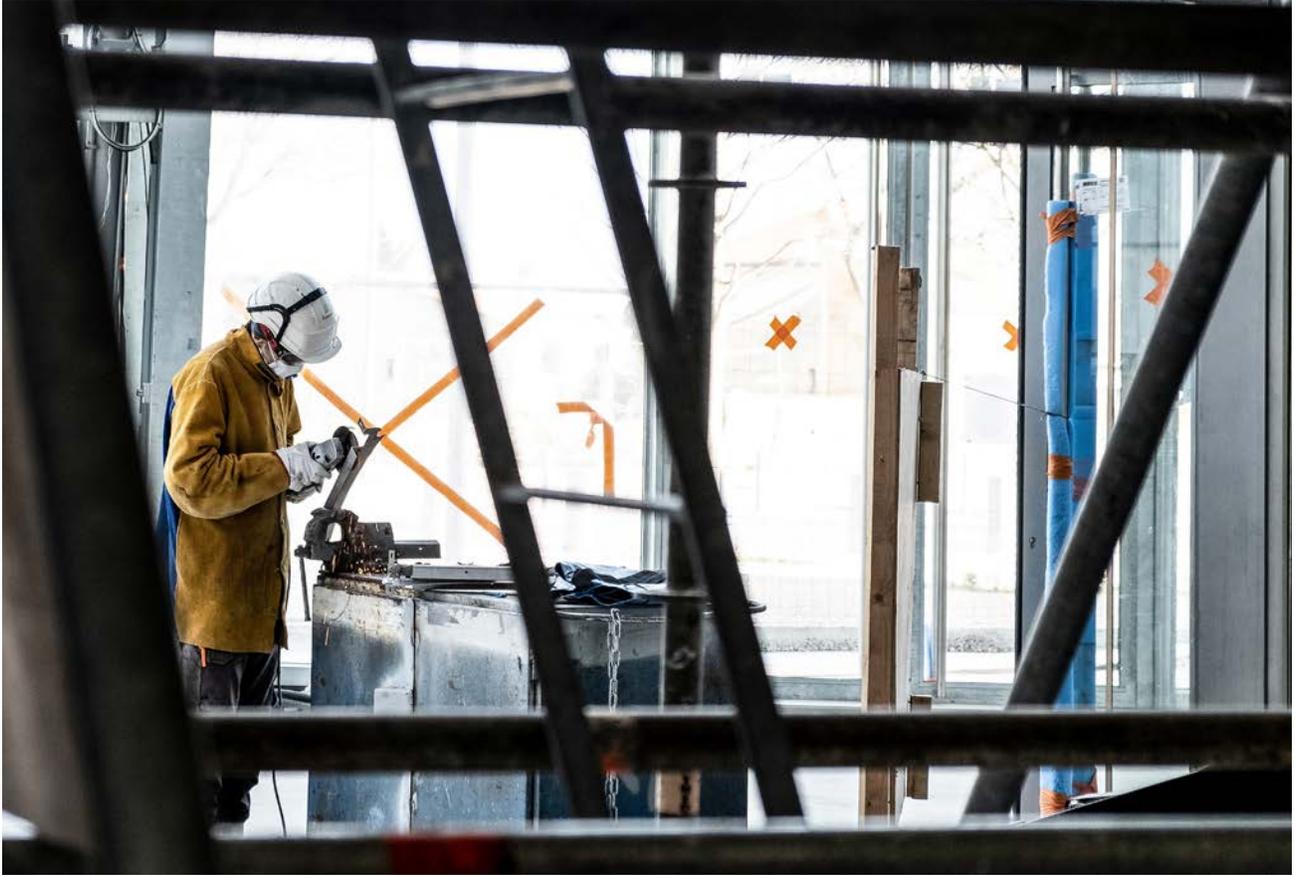
Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Les jeunes travailleurs n'ayant pas suivi d'études postsecondaires ne se sont jamais remis de la Grande Récession

Pendant la Grande Récession, la dynamique de l'emploi a été bouleversée; les pertes d'emplois involontaires, et non à la réduction naturelle des effectifs, sont devenues la cause première de la réduction nette du nombre d'emplois. Comme le montre la figure 2, les jeunes hommes ne possédant pas de diplôme postsecondaire ont été les plus vulnérables face à la Grande Récession, le taux d'emploi des hommes âgés de 15 à 44 ans ayant chuté, passant de 67 p. 100 en 2008 à 62 p. 100 en 2009. La Grande Récession a entraîné des répercussions à long terme sur le taux d'emploi de ces hommes, qui ne s'est que modestement redressé au cours des dix années qui ont suivi la crise financière, avant d'atteindre 64 p. 100 en 2018. Si le nombre total des hommes de cette catégorie occupant un emploi dans les

secteurs de la construction, du pétrole et au gaz, du camionnage et de l'entreposage a bien augmenté depuis 2009, il n'avait toutefois pas totalement compensé les pertes de la Grande Récession en 2018. Il faut garder à l'esprit que pour accéder à plusieurs de ces emplois, il est nécessaire d'avoir atteint un certain niveau de formation postsecondaire qui n'est peut-être pas pris en compte dans la catégorie des personnes « ayant achevé leurs études postsecondaires ». La Grande Récession a eu une incidence bien plus défavorable sur le taux d'emploi des jeunes femmes ne possédant pas de diplôme postsecondaire, qui est passé de 59 p. 100 en 2008 à 54 p. 100 en 2018 (soit une baisse de cinq points de pourcentage, contre trois points pour les jeunes hommes). D'autres groupes, à l'instar des travailleurs plus âgés et des travailleurs ayant un niveau de scolarité plus élevé, ont vu leur taux d'emploi retourner à la normale depuis la crise financière.

Si la précédente analyse a permis d'obtenir un certain éclairage sur la situation, elle se circonscrit toutefois à la localisation géographique du lieu de travail des personnes et ne prend pas en compte



la profession qu'ils occupent. Or, dans la mesure où certaines compétences professionnelles peuvent être transposées d'une industrie à une autre, l'examen des professions permettrait de mieux comprendre ce qu'il a pu advenir de ces travailleurs. Ainsi, un soudeur peut être employé par une entreprise manufacturière, une société de construction ou une société minière. De même, de nombreuses personnes travaillant dans l'industrie manufacturière, les comptables par

exemple, ne correspondent pas à la représentation traditionnelle d'un « travailleur manufacturier ». Il est possible que la transition de ces travailleurs vers d'autres industries ait été plus aisée parce que leurs compétences y étaient plus facilement transposables. Comme nous le verrons dans la partie suivante, les travailleurs exerçant une profession manufacturière ont, en fait, été particulièrement touchés par le déclin de l'emploi.

Évaluer la situation sous l'angle des professions

Il est possible d'obtenir un éclairage supplémentaire en examinant l'emploi non pas depuis une perspective axée sur les industries, mais depuis une perspective axée sur les professions. Abordée depuis cet angle, l'analyse détermine que seuls un million de travailleurs exerçaient une profession manufacturière en 2003, car de nombreux employés des entreprises de ce secteur occupaient des postes relevant de la vente, de la recherche et du développement, et de l'administration, et ne participaient pas à la fabrication proprement dite du produit.

À partir de la méthode employée pour l'analyse des industries, nous avons recensé 16 professions manufacturières ayant accusé un recul notable

de l'emploi, que nous avons regroupées sous l'expression « professions manufacturières en recul ». Le tableau 6 présente celles ayant concentré les fortes pertes d'emploi entre 2003 et 2008. Au cours de la période 1997-2003, ainsi que pendant les années qui ont suivi, nous constatons un recul significatif de l'emploi dans ces professions, ce que n'a pas laissé entrevoir l'analyse axée sur les industries. Les professions manufacturières restantes (que nous désignons sous le terme « professions manufacturières en relèvement ») ont connu une hausse puis une chute spectaculaire de l'emploi, avec une quasi-superposition des niveaux de 2009 et de 1997. Entre 2009 et 2018, le marché de l'emploi a repris

TABLEAU 6

Professions manufacturières en recul (ayant perdu au moins 6 000 emplois), 2003-2008

Profession	Évolution du nombre d'emplois, 2003-2008
Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles	-23 000
Opérateurs/opératrices de machines et travailleurs/travailleuses de traitement des fibres et des fils textiles, du cuir et des peaux	-9 400
Monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles	-8 900
Opérateurs/opératrices de machines d'usinage	-7 700
Opérateurs/opératrices de machines de sciage	-7 200
Monteurs/monteuses, finisseurs/finisseuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique	-6 500

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

TABLEAU 7

Analyse chiffrée : professions manufacturières en recul et professions manufacturières en relèvement, 2003-2018

	Professions manufacturières en recul	Professions manufacturières en relèvement
Emploi total en 2003	312 700	866 800
Emplois gagnés/perdus, 2003-2009	-146 700	-233 100
Emplois gagnés/perdus, 2009-2018	-21 300	82 900
Proportion de la main-d'œuvre sans diplôme d'études postsecondaires, 2003	71,8 %	64,4 %
Proportion de la perte d'emploi subie par les personnes sans diplôme d'études postsecondaire entre 2003 et 2009	80 %	81,6 %
Proportion de femmes parmi la main-d'œuvre en 2003	41,9 %	26,2 %
Proportion de la perte d'emploi subie par les femmes entre 2003 et 2009	46,8 %	24,2 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

de la vigueur avec le recrutement de près de 100 000 travailleurs, bien qu'il n'ait pas pleinement atteint les niveaux observés au début des années 2000.

Cette analyse axée sur les professions est riche d'enseignements, car elle révèle que dans le cas des professions manufacturières en recul, près de la moitié (42 p. 100) de la perte nette totale concernait des emplois occupés par des femmes. Notons par ailleurs que les travailleurs n'ayant pas suivi d'études postsecondaires ont également été fortement touchés par ce recul net de l'emploi (voir le tableau 7). À titre d'exemple, la disparition des emplois occupés par des femmes dans le secteur manufacturier est largement due à la réduction du nombre de postes d'opératrices de machines à coudre industrielles.

Le déclin des postes d'opérateurs de machines à coudre industrielles et d'autres postes relevant des professions manufacturières en recul ne semble pas être entièrement imputable à la réduction naturelle des effectifs, dans la mesure où les pertes d'emplois involontaires étaient

élevées aussi bien avant que pendant la Grande Récession. Les répercussions du déplacement de l'emploi manufacturier sur les femmes, notamment sur celles ne possédant pas de diplôme postsecondaire, appellent un examen complémentaire.

Le déplacement de l'emploi qui a touché ces professions a eu pour effet d'alimenter un réservoir de main-d'œuvre composé de travailleurs qui ont été licenciés ou qui n'ont pas été en mesure de trouver un emploi dans les industries concernées. Les analyses menées dans les parties précédentes montrent qu'entre 2003 et 2008, d'autres industries ont absorbé les jeunes travailleurs n'ayant pas suivi d'études postsecondaires ainsi que ceux qui avaient été les plus durement touchés par le déclin de l'emploi manufacturier. Si ces personnes n'exercent plus de profession manufacturière, vers quelles professions se sont-elles donc tournées? Comme nous le verrons dans la partie suivante, pour trouver réponse à cette question, il convient d'examiner les autres types de professions ouvrières.

TABLEAU 8

Professions bénéficiaires : hausse d'au moins 8 000 emplois, 2003-2008

Professions bénéficiaires de 2003-2008	Évolution du nombre d'emplois, 2003-2008
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien connexe	23 400
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	13 100
Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	12 600
Technicien/technicienne de soutien aux utilisateurs	11 300
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	11 000
Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse	10 800
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	9 100
Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	8 800
Manutentionnaires	8 100

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Quelles professions ont-elles vu augmenter le nombre de jeunes travailleurs sans formation postsecondaire?

Nous avons recensé 27 professions (que nous désignons sous le terme « professions bénéficiaires de 2003-2008 ») qui seraient susceptibles d'avoir été avantagées lorsque la demande de main-d'œuvre des 15-44 ans ne possédant pas de diplôme postsecondaire a chuté entre 2003 et 2008. Les cinq professions ayant enregistré la plus forte hausse sont les serveurs au comptoir, les charpentiers-menuisiers, les électriciens, les techniciens de soutien aux utilisateurs, ainsi que le personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial (voir le tableau 8). Cette liste concentre une grande proportion de postes relevant des secteurs de la construction, et quelques professions associées au secteur du pétrole et du gaz. Cela permet de penser que la période de 2003-2008 s'est accompagnée

d'un phénomène de transition des emplois allant du secteur manufacturier vers le secteur de la construction. Il est toutefois intéressant de relever que les professions ayant enregistré dans leurs rangs une hausse du nombre de jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire requièrent d'ordinaire un tel diplôme. Il se peut que certaines de ces personnes aient exercé ces professions en parallèle de leurs études. Il est également possible que certains employeurs aient abaissé le niveau de compétences exigé en raison d'une pénurie de personnel qualifié.

Pourquoi les jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire ont-ils changé de profession? Ont-ils été poussés hors du secteur manufacturier en raison d'une pénurie d'emplois, ou est-ce la perspective d'une meilleure rémunération associée à d'autres professions qui les a incités à quitter le secteur manufacturier? La partie suivante s'attache à répondre à cette question à partir de l'analyse des données sur les niveaux de rémunération.



Comment la rémunération des jeunes travailleurs sans formation postsecondaire a-t-elle évolué entre 2003-2018?

Les données sont peu concluantes, mais des éléments concrets donnent toutefois à penser que la transition n'a pas été avantageuse pour les jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire. La rémunération hebdomadaire moyenne des professions ayant bénéficié d'une progression de l'emploi entre 2003 et 2008 était, de manière générale, inférieure à celle des professions manufacturières. Par conséquent, très peu d'éléments permettent d'établir que les catégories de personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier se sont orientées vers ces postes pour bénéficier d'une meilleure rémunération. Autrement dit, ces travailleurs ont été poussés hors de l'industrie manufacturière et non attirés vers d'autres professions.

De 2003 à 2018, la rémunération hebdomadaire de l'ensemble des travailleurs a progressé de 48 p. 100, et celle des travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire, de 44 p. 100. En raison des spécificités liées à l'échantillonnage et à l'arrondissement des données issues de l'Enquête sur la population active, il est impossible de déterminer s'il y a eu un écart important entre la croissance de la rémunération des travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire et celle du reste de la population.

Entre 2003 et 2018, la progression de la rémunération hebdomadaire moyenne s'est avérée légèrement moins marquée que la moyenne canadienne, aussi bien pour les deux catégories de professions manufacturières (en relèvement et en recul) que dans les deux catégories d'industries manufacturières (en redémarrage et en régression).

À présent que nous savons ce qu'il est advenu des personnes travaillant dans les industries manufacturières et de celles occupant une profession manufacturière, et que nous avons fait la lumière sur l'évolution de leur rémunération, nous pouvons cartographier l'itinéraire emprunté par ces personnes au cours des 20 dernières années.

Synthèse de l'expérience individuelle du déclin de l'emploi manufacturier lors de la pré-récession et de la timide reprise post-récession

Le secteur manufacturier du Canada a perdu 350 000 emplois avant la crise financière, et près de 200 000 autres pendant la Grande Récession. Les premières victimes de cette baisse sont les jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire, ainsi que les hommes, même si un nombre considérable de femmes travaillant dans ce secteur ont perdu leur emploi sous l'effet du déclin rapide de l'industrie de la confection. La dégradation survenue avant la récession a été compensée par les emplois créés dans la construction, le camionnage et l'entreposage. La Grande Récession a toutefois entraîné des répercussions à long terme sur l'emploi des travailleurs âgés de moins de 45 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires. Le taux d'emploi des femmes correspondant à ce profil en 2018 est notamment demeuré stable depuis 2009. En ce qui concerne les hommes de ce groupe, leur taux d'emploi a connu une légère embellie entre 2009 et 2018, alors que l'emploi manufacturier n'avait amorcé aucune remontée.



Entre 2003 et 2018, la progression de la rémunération hebdomadaire moyenne s'est avérée légèrement moins marquée que la moyenne canadienne, aussi bien pour les deux catégories de professions manufacturières que dans les deux catégories d'industries manufacturières.

Comment le paysage de l'emploi a-t-il évolué dans les collectivités ayant enregistré une dégradation de l'emploi manufacturier sans commune mesure? Ont-elles enregistré une augmentation inhabituelle de l'emploi dans la construction, le camionnage et l'entreposage? Ou encore, l'effet sur l'emploi a-t-il été inégal à travers le pays, avec une création d'emplois dans d'autres collectivités que celles ayant perdu des emplois manufacturiers? Comme nous le verrons dans la partie suivante, certains territoires à tradition manufacturière s'en sont mieux sortis que d'autres lorsque l'activité économique s'est déplacée vers les grandes villes.



Qu'est-il arrivé aux collectivités dans lesquelles l'emploi dans le secteur manufacturier s'est dégradé?

La présence manufacturière n'est pas uniforme d'une région du Canada à une autre. Elle se concentre dans quelques dizaines de collectivités, dont la plupart se trouvent au Québec et en Ontario. La baisse de l'emploi dans le secteur a donc eu une incidence bien plus marquée sur certaines collectivités. Parmi les 65 régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) dont les données sont disponibles, nous en avons identifié 25 qui ont enregistré un recul de l'emploi manufacturier (en pourcentage du taux d'emploi total en 2003) supérieur à la moyenne canadienne. Ces 25 collectivités sont des collectivités manufacturières, tandis que les 40 autres sont classées dans la catégorie des collectivités non manufacturières (identifiées comme « Autres RMR/AR » dans les tableaux 9, 10 et 11 et la figure 3 ci-dessous).

D'après des études menées aux États-Unis et en Europe, les collectivités proches des grands pôles économiques présentent une plus grande capacité de résilience aux chocs négatifs sur l'emploi (Bolton et Hildreth, 2013). Nous avons utilisé les données sur le navettage émanant de Statistique Canada (2018) afin d'évaluer le degré d'interconnexion des RMR et AR. Ces données montrent une baisse substantielle du nombre de

navetteurs s'ils résident dans une RMR ou AR située à plus de 120 kilomètres d'une grande zone métropolitaine. Dans la présente étude, les villes de Toronto, Vancouver et Montréal constituent les grandes zones métropolitaines et les RMR et AR sont classées selon qu'elles sont proches de ces zones (désignées sous l'expression « proches d'un pôle économique ») ou qu'elles en sont éloignées (« éloignées des pôles économiques »). Nous avons recensé huit collectivités manufacturières dites proches d'un pôle économique, dont une à proximité de Montréal, six à proximité de Toronto, et Toronto elle-même, ainsi que 17 collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques. Les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques sont situées, pour nombre d'entre elles, dans le sud-ouest de l'Ontario, parmi lesquelles les agglomérations de Windsor, London, St. Catharines-Niagara, Chatham-Kent et Sarnia. Tout comme ce fut le cas dans d'autres pays développés, les collectivités manufacturières plus éloignées des pôles économiques ont du mal à retrouver un second souffle depuis 2018. Les parties suivantes seront consacrées à une analyse de l'évolution de l'emploi manufacturier par époque, à commencer par la période de pré-récession 2003-2008.

TABLEAU 9

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2003-2008

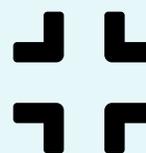
Catégorie de collectivité	Total	Industries non manufacturières en déclin	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression	Industries	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	2,9 %	-0,1 %	6 %	-3,9 %	-1,8 %	2,6 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	7,7 %	0,1 %	7,3 %	-2,2 %	-1,4 %	4 %
Autres RMR/AR	11,1 %	-0,7 %	7,8 %	-1,1 %	0,2 %	4,9 %

Remarque : la croissance est exprimée en pourcentage des niveaux d'emploi globaux au début de la période, et non par rapport au niveau d'emploi dans ce secteur.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Collectivités manufacturières : une croissance au ralenti avant la Grande Récession

Pendant la période de déclin prérécession (2003-2008), le recul de l'emploi manufacturier s'est avéré plus prononcé dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques que dans celles situées à proximité de ces pôles (voir le tableau 9). Cela s'explique notamment par le fait que ces collectivités présentaient, dès le départ, une très forte présence manufacturière. Les industries bénéficiaires de 2003-2008 installées dans les collectivités manufacturières proches des pôles économiques (notamment celles de la construction) ont en outre enregistré une croissance bien plus vigoureuse que celles implantées dans les collectivités éloignées de ces pôles. Cette tendance s'est d'ailleurs maintenue pendant la Grande Récession, comme nous le verrons dans la partie suivante.



Pendant la période de déclin prérécession (2003-2008), le recul de l'emploi manufacturier s'est avéré plus prononcé dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques que dans celles situées à proximité de ces pôles.

TABLEAU 10

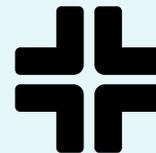
Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2008-2009

Catégorie de collectivité	Total	Industries non manufacturières en déclin	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression	Industries manufacturières en redémarrage	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-5,1 %	0,1 %	-2,9 %	-1,3 %	-0,7 %	-0,3 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-1,7 %	-0,5 %	1,2 %	-1,1 %	-0,6 %	-0,6 %
Autres RMR/AR	-1,1 %	-0,1 %	0,3 %	-0,4 %	-0,2 %	-0,7 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques fortement affectées par le choc de la Grande Récession

Pendant la Grande Récession, la situation en matière de déplacement de l'emploi s'est davantage dégradée dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques que dans les autres territoires (voir le tableau 10), même si le déclin était en grande partie attribuable à des facteurs externes au secteur manufacturier. Dans les RMR manufacturières proches d'un pôle économique, la croissance de l'emploi est restée neutre, exception faite du secteur manufacturier. Après la Grande Récession et jusqu'en 2018, les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques ont continué à lutter, tandis que les collectivités manufacturières proches des pôles économiques ont repris quelques couleurs.



Dans les RMR manufacturières proches d'un pôle économique, la croissance de l'emploi est restée neutre, exception faite du secteur manufacturier.

TABLEAU 11

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2009-2018

Catégorie de collectivité	Total	Industries non manufacturières en déclin	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression	Industries manufacturières en redémarrage	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	5,3 %	-1,8 %	3,3 %	0,6 %	1,2 %	2 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	18 %	-0,9 %	14,8 %	-1,1 %	1 %	4 %
Autres RMR/AR	14,8 %	-1 %	11,9 %	-0,6 %	0,6 %	3,9 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

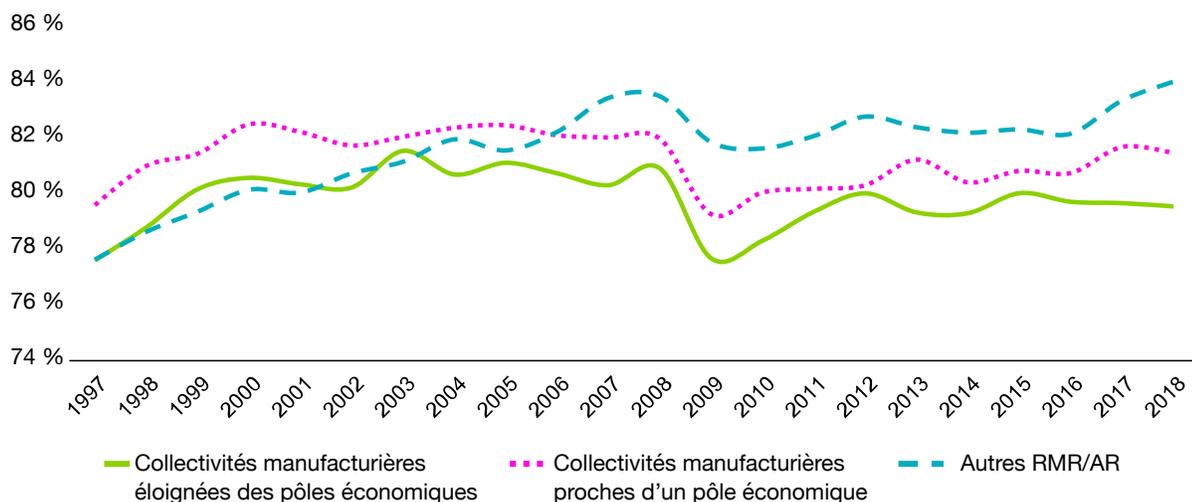
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques : une croissance stagnante entre 2009 et 2018

Après la fin de la Grande Récession en 2009 et jusqu'en 2018, la croissance de l'emploi dans les RMR et AR manufacturières éloignées des pôles économiques n'a jamais dépassé la moitié de la croissance enregistrée dans les autres RMR (voir le tableau 11). La croissance de l'emploi dans les RMR et AR manufacturières proches d'un pôle économique a dépassé celle des RMR et AR non manufacturières. Il est donc probable que d'autres industries présentes dans ces RMR aient intégré les catégories de personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier. Si tel a été le cas, il ne semble pas que ce phénomène ait concerné les industries ayant connu une très forte croissance de l'emploi entre 2003 et 2008.

Dans l'ensemble, les deux catégories de collectivités manufacturières ont enregistré un important déclin de l'emploi manufacturier, tant au cours de la période pré-récession que pendant la Grande Récession. En revanche, les collectivités proches d'un pôle ont été en mesure de créer

des emplois dans d'autres industries, et ce, à un taux bien plus élevé. Depuis la fin de la Grande Récession, ces collectivités situées à proximité d'un pôle économique ont été en mesure de créer des emplois à un rythme plus élevé que celui observé dans le reste du pays. Il est toutefois intéressant de relever que le taux de création d'emplois manufacturiers dans ces collectivités est demeuré inférieur à celui constaté dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques. On peut donc en déduire que les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique sont parvenues à créer des emplois dans d'autres industries pour compenser les emplois manufacturiers perdus, ce qui n'a pas été le cas des collectivités manufacturières éloignées des pôles.

La faible croissance de l'emploi dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques n'est pas simplement le fait d'un ralentissement de la croissance démographique. En effet, les taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 à 54 ans (c'est-à-dire les travailleurs appartenant aux classes d'âge de forte activité) dans ces collectivités demeurent inférieurs aux taux d'emploi dans les autres RMR et AR et ne se sont pas pleinement redressés depuis la Grande Récession (voir la figure 3).

FIGURE 3**Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans par catégorie de RMR, 1997-2018**

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Si les deux catégories de collectivités manufacturières présentaient des taux d'emploi identiques pour la tranche des 25-54 ans, comparativement à l'ensemble des autres RMR et AR, on dénombrerait 38 000 employés canadiens supplémentaires dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, et 98 000 de plus dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique.

Le retard accusé par les collectivités éloignées en matière de croissance de l'emploi s'explique en partie par le fait que la réduction des emplois manufacturiers n'a pas été totalement compensée par la création d'emplois dans les secteurs de la construction, le camionnage et l'entreposage. Le tableau 12 présente une comparaison, pour la période 2003-2018, entre la perte des emplois manufacturiers et la hausse des emplois dans la construction, le camionnage et l'entreposage, et ce, pour les 13 RMR dans lesquelles au moins 15 p. 100 de l'emploi total relevait du secteur manufacturier en 2003. Dans la plupart de ces collectivités, le nombre d'emplois créés dans les secteurs en essor est quasi équivalent au nombre

d'emplois perdus dans le secteur manufacturier; dans la ville de Barrie (située à proximité de Toronto), le nombre d'emplois créés dépasse de loin le nombre d'emplois perdus. Cependant, dans cinq collectivités, dont quatre sont éloignées des pôles économiques (trois dans le sud-ouest de l'Ontario et une au Québec), ainsi que Hamilton qui se situe à proximité de Toronto, le nombre d'emplois manufacturiers perdus est nettement supérieur au nombre d'emplois créés dans d'autres secteurs.

Deux problèmes se présentent simultanément : d'une part, une croissance timide de l'emploi dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques (notamment pour les travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire), de l'autre, une demande de main-d'œuvre dépassant l'offre disponible dans les secteurs de la construction, du camionnage et de l'entreposage dans les plus grandes villes du Canada (et leur périphérie). La mise en œuvre de politiques publiques rationnelles, notamment de politiques en matière d'acquisition de compétences, permettrait de répondre à ces problèmes, comme nous l'évoquerons dans la partie suivante.

TABLEAU 12

Comparaison du nombre d'emplois créés/perdus dans le secteur manufacturier et dans les secteurs de la construction, du transport et de l'entreposage, analyse par RMR, 2003-2018

RMR	Secteur manufacturier	Secteurs de la construction, du transport et de l'entreposage	Ratio
Barrie	-2 100	6 000	2,86
Brantford	-2 200	2 500	1,14
Montréal	-60 700	67 900	1,12
Guelph	-1 900	2 000	1,05
Kitchener-Cambridge-Waterloo	-8 400	8 600	1,02
Toronto	-146 300	143 800	0,98
Oshawa	-14 100	13 500	0,96
Trois-Rivières	-1 300	1 200	0,92
London	-10 000	5 300	0,53
Hamilton	-27 300	12 600	0,46
St. Catharines-Niagara	-12 500	4 500	0,36
Sherbrooke	-6 700	2 200	0,33
Windsor	-8 600	2 300	0,27

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020a), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020b).

Incidence de la croissance inégale de l'emploi après la récession sur les politiques publiques?

Entre la fin de la Grande Récession et l'année 2018, la croissance de l'emploi a été extrêmement inégale à travers tout le Canada. Les grandes villes et leur périphérie ont enregistré une croissance de l'emploi bien plus rapide que le reste du pays. Les différences démographiques n'expliquent qu'une infime partie de ces disparités. Les taux d'emploi expliquent également très peu ce phénomène, l'écart entre le taux d'emploi de ces collectivités et celui du reste du Canada n'ayant pas évolué. Cet écart est essentiellement dû aux mouvements migratoires qui entraînent des disparités en matière de

croissance démographique. Les grandes villes accueillent la majeure partie des immigrants internationaux. Entre 2018 et 2019, ce sont près de 500 000 immigrants et nouveaux résidents non permanents qui se sont installés au Canada, dont 56 p. 100 dans les trois plus grandes RMR du pays : Toronto, Montréal et Vancouver. Les RMR de taille intermédiaire à proximité de ces RMR, notamment Barrie et Oshawa, ont enregistré un très fort accroissement démographique sous l'effet des mouvements de migration interne, tandis que l'accroissement démographique lié à l'immigration y est demeuré inférieur à la moyenne nationale. Cette croissance démographique liée aux migrations a été induite par l'afflux de familles souhaitant s'installer en périphérie des grandes villes afin de bénéficier des débouchés économiques qui y sont offerts et de trouver un logement à prix accessible, un projet souvent impossible à réaliser dans la RMR de Toronto.

Dans ces RMR à forte croissance et dans les RMR situées à leur périphérie, la création d'emplois demeure vigoureuse dans les secteurs de la construction, de l'entreposage et du camionnage, qui emploient une main-d'œuvre dont le profil est similaire à celle qui travaillait autrefois dans le secteur manufacturier. Étant donné que nombre de ces emplois exigent un niveau de compétences très élevé, les décideurs politiques doivent veiller à ce que les travailleurs, notamment les anciens employés du secteur manufacturier, puissent accéder aux formations nécessaires qui leur ouvriront les portes de ces emplois. Contrairement aux idées reçues, le secteur manufacturier comptait autrefois un très grand nombre de travailleuses; il importe donc que les décideurs politiques veillent à ce que les femmes, ainsi que d'autres groupes autrefois poussés à la marge, puissent prendre part à ces programmes de formation.

Dans les collectivités manufacturières plus éloignées, la question de la formation reste centrale, car les emplois manufacturiers qui subsistent aujourd'hui requièrent en moyenne des compétences bien plus poussées que celles des emplois manufacturiers en 2003. Si le Canada souhaite conserver ses emplois manufacturiers actuels, développer le secteur florissant des écotecnologies et attirer de nouvelles installations, il convient de tout mettre en œuvre pour que ces collectivités disposent d'un important bassin de travailleurs qualifiés. Parmi les initiatives qui œuvrent en ce sens, citons le programme Manufacturing Essentials Certification (MEC) de l'Excellence in Manufacturing Consortium et le Connecting Aboriginals to Manufacturing du Manitoba, auxquels s'ajoutent les programmes d'apprentissage par l'expérience offerts par les collèges et les universités. À l'approche du départ à la retraite de la génération du baby-boom, il est important de former dès aujourd'hui les jeunes travailleurs qui prendront la relève dans le secteur. L'Ontario Manufacturing Learning Consortium (2020), un groupement



*Les décideurs politiques doivent veiller à ce que les travailleurs, notamment les anciens employés du secteur manufacturier, **puissent accéder aux formations nécessaires qui leur ouvriront les portes de ces emplois.***

d'entreprises et d'associations professionnelles du secteur manufacturier, a mis sur pied un programme destiné aux travailleurs âgés de moins de 30 ans. Ce programme vise à les préparer au métier de monteur de cellules et de structure d'aéronef par l'intermédiaire d'une formation en classe complétée par un apprentissage sur le lieu du travail. Les acteurs de l'industrie, du monde universitaire et du gouvernement doivent travailler de concert afin de faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens disposent des compétences nécessaires pour réussir professionnellement dans le secteur manufacturier.

Enfin, bien qu'il soit impossible de rapprocher géographiquement les villes les unes des autres, on peut envisager de réduire les temps de navettage par des investissements judicieux dans les infrastructures de transport en commun. Multiplier les liaisons entre les RMR permet de favoriser une meilleure répartition régionale des débouchés économiques (et des perspectives d'emploi).

Conclusion

Afin que les décideurs politiques puissent garantir la prospérité des collectivités manufacturières et de leurs travailleurs, il est impératif de comprendre ce qu'ont traversé ces travailleurs et les collectivités dans lesquelles ils s'inscrivent. Si cette évolution a fait l'objet de nombreux récits au fil des années, l'examen minutieux des données de l'Enquête sur la population active permet de broser un tableau plus nuancé. Voici, dans les grandes lignes, ce que tout décideur politique et tout membre de la société doivent savoir au sujet de l'évolution de l'emploi manufacturier, tant à l'échelle des collectivités qu'à celle des individus :

- > **Le déplacement de l'emploi manufacturier n'est pas un phénomène propre au Canada**
Les tendances qui ont marqué l'emploi manufacturier en Ontario et au Québec s'approchent, sans toutefois s'y superposer, de celles observées au Michigan, en Ohio et en Pennsylvanie.
- > **Le déplacement de l'emploi manufacturier a été en partie causé par l'automatisation et la mondialisation**
Le Canada n'a pas été épargné par le « choc chinois » qui a ébranlé le secteur manufacturier aux États-Unis. Selon les estimations d'Alexander Murray (2017), le Canada a perdu 105 000 emplois manufacturiers entre 2001 et 2011 sous l'effet du « choc chinois ». Une partie de cette perte d'emplois s'est produite lorsque les entreprises se sont automatisées afin de réduire leurs coûts pour faire face à la concurrence provenant de la Chine.

- > **Le dollar canadien a tout de même été un facteur contributif du déplacement de l'emploi manufacturier**

Entre 2001 et 2003, alors que les États américains de la région des Grands Lacs perdaient un très grand nombre d'emplois manufacturiers, l'Ontario et le Québec étaient préservés de cet effondrement grâce à la faiblesse du dollar canadien (des emplois ont même été créés dans ces provinces pendant cette période). Toutefois, quand le dollar canadien s'est apprécié à la fin de l'année 2002, stimulé par la hausse des prix du pétrole, la devise forte est devenue point faible, et l'emploi manufacturier a commencé à décliner à la fin de l'année 2003.

- > **Le déplacement de l'emploi manufacturier n'est pas un simple corollaire de la récession**

Si la crise financière a bel et bien eu une incidence catastrophique sur le secteur manufacturier du Canada, les pertes d'emplois étaient, pour la plupart, survenues avant la Grande Récession.

- > **Le déplacement de l'emploi manufacturier a eu des effets contrastés au sein même du secteur manufacturier**

Certaines industries ont été particulièrement affectées entre 2003 et 2009, notamment la fabrication de pièces pour véhicules automobiles et la fabrication de vêtements coupés-cousus. Ce choc a été plus durement ressenti dans l'industrie du vêtement

notamment, ce qui a entraîné une très forte chute du nombre de femmes présentes dans le secteur manufacturier.

- > **Le secteur manufacturier du Canada connaît une stabilité de l'emploi sans précédent depuis la fin de la Grande Récession**

Les niveaux d'emploi dans le secteur manufacturier ont très peu évolué entre 2009 et 2018.

- > **L'emploi manufacturier poursuit sa mutation à l'échelle de chaque industrie et les niveaux de compétences requis s'élèvent au fil des années**

Si l'emploi à l'échelle des secteurs a peu évolué depuis 2009, ce n'est pas le cas du point de vue des industries. Dans certaines industries manufacturières, l'emploi a continué à connaître des baisses depuis la fin de la Grande Récession, tandis que dans d'autres (les industries en redémarrage), la croissance de l'emploi est montée en puissance. Par ailleurs, dans les industries manufacturières créatrices d'emplois, les compétences requises sont en moyenne plus pointues que celles exigées ailleurs.

- > **D'autres industries ont intégré une partie des travailleurs qui auraient traditionnellement travaillé dans l'industrie manufacturière**

Les industries du camionnage, de l'entreposage et de la construction notamment, ont enregistré une nette embellie de l'emploi depuis 2003, en particulier chez les jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme postsecondaire, un groupe qui concentrait auparavant une part importante des travailleurs du secteur manufacturier. Ces travailleurs ne semblent pas avoir rejoint ces industries dans la perspective d'obtenir une meilleure rémunération que celle offerte dans le secteur manufacturier.



L'emploi manufacturier poursuit sa mutation à l'échelle de chaque industrie et les niveaux de compétences requis s'élèvent au fil des années.

- > **L'emploi ne se crée pas nécessairement là où il a été perdu**

Les grandes villes et les collectivités qui leur sont proches disposaient des atouts nécessaires pour créer des emplois et compenser la pénurie qui a sévi dans le secteur manufacturier. Cela n'était pas le cas des collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques. Les emplois créés en 2003 dans les industries du camionnage, de l'entreposage et de la construction ont vu le jour grâce à l'essor économique de certaines collectivités, notamment celles de la région du grand Toronto. Dans ces collectivités, entre 2003 et 2018, pour chaque emploi perdu dans le secteur manufacturier, on comptait environ un emploi créé dans la construction, le camionnage et l'entreposage. Les collectivités éloignées de Toronto (comme Windsor et London) n'ont pas eu la même chance; le nombre d'emplois manufacturiers perdus y a largement dépassé celui des emplois créés dans les industries en plein essor. Ce phénomène n'est pas propre au Canada, mais relève d'une tendance globale voulant que l'activité économique bascule peu à peu des petites collectivités et des collectivités de taille intermédiaire vers les plus grands pôles d'activités.

Références

Bolton, T., et Hildreth, P. *Mid-sized cities: Their role in England's economy*, Centre for Cities, juin 2013. Sur Internet : <https://www.centreforcities.org/wp-content/uploads/2014/08/13-06-18-Mid-Sized-Cities.pdf>.

Federal Reserve Bank of St. Louis. *All employees: Manufacturing in Michigan*, 18 décembre 2020 (2020a). Sur Internet : [All Employees: Manufacturing in Michigan \(MIMFG\) | FRED | St. Louis Fed.](#)

Federal Reserve Bank of St. Louis. *All employees: Manufacturing in Ohio*, 18 décembre 2020 (2020b). Sur Internet : <https://fred.stlouisfed.org/series/OHMFGN>.

Federal Reserve Bank of St. Louis. *All employees: Manufacturing in Pennsylvania*, 18 décembre 2020 (2020c). Sur Internet : <https://fred.stlouisfed.org/series/PAMFG>.

Murray, A. *The Effect of import competition on employment in Canada: Evidence from the « China Shock »*, Centre d'étude des niveaux de vie, CSLS Research Report numéro 2017-03, juillet 2017. Sur Internet : <http://www.csls.ca/reports/csls2017-03.pdf>.

Ontario Manufacturing Learning Consortium. *Structural Airframe Assembler Program*, 2020. Sur Internet : <https://www.omlc.ca/>.

Statistique Canada. *Navettage à partir de la géographie du lieu de résidence à la géographie du lieu de travail – divisions de recensement : sexe (3) pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail, dans les ménages privés, Recensement de 2016 – Données-échantillon (25 %)*, Tableaux de données, Recensement de 2016, 25 juillet 2018. Sur Internet : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&A=W&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GL=-1&GID=1355353&GK=0&GRP=1&O=D&PID=113344&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=125&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

Statistique Canada. *Enquête sur la population active : fichier de microdonnées à grande diffusion*, 2020a. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/71M0001X>.

Statistique Canada. *Système d'accès à distance en temps réel*, 20 août 2020 (2020b). Sur Internet : <https://www.statcan.gc.ca/fra/adtr/adtr>.

